UZÈS GESTION

Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UZES GRANDS CRUS I

ISIN : FR0013006590

Cet OPC est géré par UZES GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- L'objectif du FCP est de s'exposer au minimum à 75% au marché des grands vins du monde et notamment les vins présents dans l'indice Liv-Ex100.
- L'objectif de gestion sera de rechercher une performance supérieure à l'OAT 5 ans, avec un minimum de 5%.

Les caractéristiques essentielles de l'OPC :

- La gestion du Fonds sera totalement discrétionnaire.
- Pour répondre à l'objectif de gestion, le Fonds est principalement composé de grands vins d'origines diverses. Il sera investi au minimum à 75% en bouteilles de grands vins.
- Les investissements sont réalisés à au moins 60% en grands vins de BORDEAUX, le solde étant constitué de BOURGOGNE, de vins de la vallée du Rhône, Champagne, Alsace… et de vins étrangers (Italie, Australie, Espagne, Etats-Unis…).
- Le gestionnaire peut être amené, en fonction des opportunités de marché et de l'évolution des prix à ajuster le stock en arbitrant certaines lignes au profit d'autres plus intéressantes pour la rentabilité du Fonds. 25% maximum de l'actif pourra être investit dans d'autres OPC obligataires ou monétaires ou titres cotés (actions) sur un marché réglementé ayant une liquidité immédiate. Cette part de l'actif permettra de gérer après 12 mois les éventuels rachats.

Autres informations :

- La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans.
- Ce fonds est un OPC de capitalisation.
- Les demandes de souscription et de rachats de parts sont exécutées de façon trimestrielle, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 **5** 6 7

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPC sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement « sans risque ».

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPC peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

- Risque de perte de capital : le FIA n'est pas garanti en capital
- Risque de contrepartie : Ce risque existe à l'achat et à la vente des produits, entre leur paiement et leur livraison. Pour limiter ce risque à son minimum, le fonds ne s'adresse qu'à des professionnels reconnus (négociants), sélectionnés pour leur réputation et leur sérieux. Les vins vendus ne sont livrés que lorsqu'ils sont payés.
- Risque de perte en capital : Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué
- Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents titres, il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés le plus performants.
- Risque de restriction de liquidité : le risque qu'une position dans le portefeuille ne puisse être cédée, liquidée ou clôturée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court. Afin d'optimiser la valeur de la part, lors de la sortie d'un ou plusieurs souscripteurs, il convient d'observer un préavis minimum de 60 jours sans toutefois dépasser 20% de leur actif.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du FIA.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	5% maximum
Frais de sortie acquis à au Fonds	2,5% après 12 mois 2% après 24 mois 1,5% après 36 mois 1% après 48 mois. 0% au-delà de 60 mois
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,48%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Au-delà de 5%. 25% de la surperformance par rapport au taux moyen mensuel de L'OAT 5 ans

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maximas applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

*Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2020. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

Performances passées

Performances du FCP au 27/12/2019

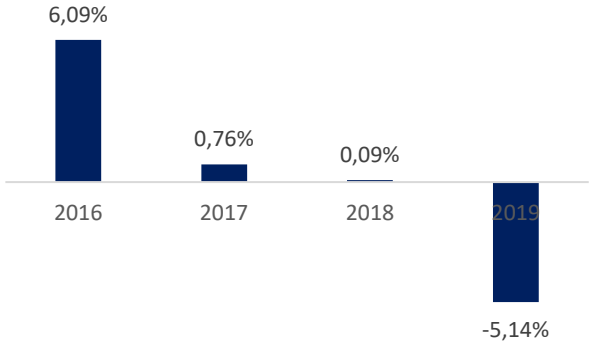

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cet OPC a été créé le 28/03/2016.
- Les performances affichées sont calculées en EUR et inclus l'ensemble des frais

Informations pratiques

- Le dépositaire : Financière d'Uzès.
- La forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
- Le prospectus complet de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr .
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque dernier vendredi du trimestre civil de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du vendredi qui suit la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le vendredi est un jour férié légal, la valeur liquidative de l'OPC est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 30 24.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION et de La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.
- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'AMF.
UZES GESTION agrée par l'AMF sous le N° GP04000053
Les informations clés pour l'investisseur (DICI) fournies sont exactes et à jour au 12/07/2021